

Centre Communal d'Action Sociale

Où nous écrire ?

CCAS
Hôtel de Ville
13380 Plan de Cuques

Où nous trouver ?

CCAS
Allée Plein Sud Bât B4
13380 Plan de Cuques

Accueil du Public :

Du Lundi au Vendredi
8h45 à 11h45 – 13h30 à 16h30

Tél. 04 91 10 42 00 – Fax 04 91 05 30 62
ccas@plandecuques.fr

FOND DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

Où s'adresser ?

Au CCAS de Plan de Cuques, prendre RdV avec la Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Quelles Conditions ?

Etre soumis aux conditions de ressources et Payer 20% de la dette

Quels documents fournir ?

- Justificatif de paiement des 20 % :
 - Si vous payez par chèque, photocopie du chèque effectué
 - Si vous payez par mandat compte, duplicata du mandat compte effectué
- Facture EDF ou GDF recto/verso basée sur une consommation réelle
- Photocopie du livret de famille
- Justificatif des ressources datant de moins de 3 mois de tous les membres du foyer (attestation CAF, bulletins de salaire, retraites...)
- Quittance du loyer datant de moins de 3 mois
- Avis d'imposition ou de non-imposition
- Justificatifs de situation des enfants de plus de 16 ans vivant au foyer (certificat de scolarité, bulletins de salaire, inscription Pole Emploi...)
- Taxe d'habitation
- Taxe foncière
- Opposition au prélèvement

Centre Communal d'Action Sociale

Où nous écrire ?

CCAS
Hôtel de Ville
13380 Plan de Cuques

Où nous trouver ?

CCAS
Allée Plein Sud Bât B4
13380 Plan de Cuques

Accueil du Public :

Du Lundi au Vendredi
8h45 à 11h45 – 13h30 à 16h30

Tél. 04 91 10 42 00 – Fax 04 91 05 30 62
ccas@plandecuques.fr

FOND DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

Où s'adresser ?

Au CCAS de Plan de Cuques, prendre RdV avec la Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Quelles Conditions ?

Etre soumis aux conditions de ressources et Payer 20% de la dette

Quels documents fournir ?

- Justificatif de paiement des 20 % :
 - Si vous payez par chèque, photocopie du chèque effectué
 - Si vous payez par mandat compte, duplicata du mandat compte effectué
- Facture EDF ou GDF recto/verso basée sur une consommation réelle
- Photocopie du livret de famille
- Justificatif des ressources datant de moins de 3 mois de tous les membres du foyer (attestation CAF, bulletins de salaire, retraites...)
- Quittance du loyer datant de moins de 3 mois
- Avis d'imposition ou de non-imposition
- Justificatifs de situation des enfants de plus de 16 ans vivant au foyer (certificat de scolarité, bulletins de salaire, inscription Pole Emploi...)
- Taxe d'habitation
- Taxe foncière
- Opposition au prélèvement

